

Résumé de la rencontre du comité de parents – Février 2011

La réunion de février s'est tenue à l'école du Mistral, à Mont-Joli, et près de 20 membres étaient présents. Le comité s'est penché sur trois consultations soumises par la Commission scolaire des Phares. La première consultation, *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2011-2012* fut acceptée à l'unanimité. La deuxième consultation, *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e du secondaire – année scolaire 2011-2012*, a fait l'objet de plusieurs questionnements et commentaires quant à la compréhension de ces règles. C'est un sujet que les parents tiennent à comprendre. Les réponses viendront dans les prochaines semaines. Finalement, la troisième consultation portait sur une nouvelle politique dont s'est doté la Commission scolaire des Phares, *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication*. Celle-ci fut bien accueillie par les membres. Notre seule préoccupation face à cette nouvelle politique est de sensibiliser les élèves aux droits d'auteurs dans l'utilisation du matériel informatique.

En suivi de la réunion de janvier, les membres du comité ont reçu de la Fédération des comités de parents du Québec, un sondage sur les voyages parascolaires. Ceux-ci étant de plus en plus fréquents, le comité souhaite une politique. L'idée sera soumise à la Commission scolaire des Phares sous peu. De plus, les membres ont appuyé la candidature de leur président, M. Gaston Rioux, au poste de président de la Fédération des comités de parents du Québec aux prochaines élections qui se tiendront cet automne.

En terminant, la journée conférence, organisée par le comité de parents, se précise. Le parlement étudiant sera présenté et des certificats de reconnaissance seront remis à des parents bénévoles pour souligner leur implication. De plus, l'animation musicale et la présentation d'un mini spectacle d'acro-cirque seront assurées par des jeunes.

Pour plus de détails sur le comité de parents, consultez le site Internet de la [Commission scolaire des Phares](#).